

Crèche Les Marmots

Projet Pédagogique

Un projet pédagogique, qu'est-ce que c'est ?

Tout milieu d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles doit respecter la réglementation de l'ONE. Celle-ci prévoit la création d'un **projet d'accueil**, qui comprend deux volets :

1. Le **contrat d'accueil**, signé avec les parents
2. Le **projet pédagogique**, que nous appellerons désormais **PP** pour plus de simplicité.

Le **PP** permet à l'équipe de la crèche de décrire clairement :

- les **valeurs de la crèche**,
- les **méthodes de travail** choisies,
- ainsi que les **actions concrètes** mises en place au quotidien.

Ce document explique comment la crèche organise ses journées pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants, tant sur le plan physique, psychologique que social.

Il est propre à chaque structure, car il est construit en fonction :

- des spécificités de l'équipe,
- de l'environnement,
- et des réalités du terrain (locaux, matériel, projets...).

Le PP doit impérativement respecter les principes du Code de qualité de l'ONE, qui constitue une base commune à tous les milieux d'accueil.

Ce code offre des repères partagés entre les professionnels et les agents de l'ONE pour garantir un accueil de qualité à chaque enfant.

Le projet d'accueil est régulièrement mis à jour afin de répondre aux objectifs d'amélioration continue que nous nous fixons pour garantir un accueil de qualité.

Il est soumis à l'approbation de notre Pouvoir Organisateur, la Ville de Péruwelz, et doit également être validé par l'ONE, qui veille à ce qu'il soit bien appliqué dans la pratique quotidienne.

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| Un projet pédagogique, qu'est-ce que c'est ? | 1 |
| Introduction..... | 3 |
| 1. Construire une relation de confiance avec les familles..... | 4 |
| I. L'entretien d'accueil avec l'assistante sociale..... | 4 |
| II. Le rôle de la puéricultrice de référence | 4 |
| III. Les périodes de familiarisation..... | 5 |
| IV. Le cahier de communication : | 6 |
| 2. Les différents moments de vie | 7 |
| I. Déroulement d'une journée à la crèche : | 7 |
| II. L'alimentation à la crèche | 10 |
| III. Les soins d'hygiène | 15 |
| IV. Le sommeil | 16 |
| V. Les activités pédagogiques et d'éveil : | 17 |
| VI. Les limites et les repères | 19 |
| 3. Points spécifiques | 22 |
| I. Le suivi de santé | 22 |
| II. L'accueil de l'enfant malade | 23 |
| III. Marche à suivre en cas d'accidents (blessure, chute, ...) | 25 |
| IV. Projets de la crèche : | 25 |
| V. Rencontres parentales | 27 |
| VI. Entrée à l'école maternelle | 27 |
| VII. Formations continues et réunions d'équipe | 28 |
| VIII. Stagiaires | 28 |
| IX. Site internet de la ville de Péruwelz | 29 |
| Conclusion | 29 |

Introduction

La crèche les Marmots existe depuis janvier 2007, depuis elle n'a cessé de grandir pour atteindre la capacité définitive de 49 places en juin 2019, répartie en trois sections.

Notre projet pédagogique poursuit deux objectifs essentiels :

- Assurer les besoins fondamentaux de l'enfant : repas, soins, sommeil, jeu et suivi médical préventif.
- Accompagner son développement global : éveil, acquisition progressive de l'autonomie et ouverture à la vie en collectivité.

Ce projet se structure en trois grandes parties :

1. Une réflexion sur la relation de confiance avec les parents, pierre angulaire d'un accueil de qualité.
2. Une description du quotidien de l'enfant au sein de sa section, à travers les différents moments clés de la journée.
3. Une mise en lumière de certains aspects spécifiques de notre fonctionnement : formation continue de l'équipe, accueil des stagiaires, etc.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif, nourri par nos expériences, nos besoins, mais aussi ceux des enfants et des familles que nous accueillons.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

1. Construire une relation de confiance avec les familles

Un accueil de qualité repose avant tout sur une relation de confiance et une collaboration active entre l'équipe de la crèche et les familles. Cette relation se construit dès les premiers contacts, grâce à différents temps d'échanges et de rencontres.

Un Trombinoscope de l'équipe est affiché dans le hall d'entrée et lors du passage de section, la puéricultrice référente vous présentera la nouvelle puéricultrice de référence de la nouvelle section de votre enfant.

Notre équipe est composée de professionnelles aux profils complémentaires : des puéricultrices, des auxiliaires de l'enfance, des institutrices maternelles, des cuisinières-ménagères, une infirmière, ainsi qu'une assistante sociale qui assure également la fonction de directrice.

I. L'entretien d'accueil avec l'assistante sociale

Ce moment permet :

- Une présentation du milieu d'accueil, de son fonctionnement, du contrat d'accueil et de son projet pédagogique.
- Une prise de contact avec l'équipe, notamment avec les personnes qui accompagneront votre enfant.

II. Le rôle de la puéricultrice de référence

Les recherches en petite enfance soulignent l'importance de relations affectives stables pour le bon développement de l'enfant.

C'est pourquoi nous organisons les périodes de familiarisations avant l'accueil autour d'une puéricultrice de référence, qui joue un rôle essentiel dans le quotidien de votre enfant.

Son rôle ?

- Elle accompagne votre enfant lors de toute sa période d'adaptation,
- Elle est également votre interlocutrice privilégiée.

Selon l'âge auquel votre enfant entre à la crèche, il aura trois référentes puisque notre crèche est divisée en trois sections. Cependant, toutes les puéricultrices sont susceptibles de s'occuper de votre enfant, ainsi, en l'absence de sa référente, l'enfant n'est pas perdu quand une puéricultrice qu'il connaît déjà bien s'occupe de lui.

Lors du passage en section suivante, l'enfant est progressivement mis en contact avec sa nouvelle référente, à travers des moments de transition organisés avec les deux puéricultrices.

Ce passage se fait en fonction de son développement, et non uniquement selon l'âge.

III. Les périodes de familiarisation

L'entrée en crèche est une étape importante, parfois chargée d'émotions, aussi bien pour les parents que pour l'enfant et les professionnels qui l'accueillent. C'est pourquoi cette transition doit être préparée avec soin.

1. Une adaptation progressive :

Afin de faciliter cette transition en douceur, nous recommandons **dix périodes** de familiarisation d'une durée progressive, avant l'entrée définitive de l'enfant à la crèche.

Lors des trois premières périodes, la présence d'au moins un parent est indispensable. L'idéal est que les deux parents puissent y participer, ou, à défaut, un membre proche de la famille (comme un grand-parent).

Si nécessaire, des périodes supplémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins de l'enfant ou des parents. Ce processus peut également être reconduit après une longue absence (vacances, hospitalisation, etc.).

2. Le rôle de la puéricultrice de référence :

Lors de ces périodes, c'est principalement la puéricultrice de référence de votre enfant qui vous accueillera. Elle sera votre repère, votre interlocutrice privilégiée, et transmettra les informations importantes à l'ensemble de l'équipe.

3. Les objectifs de la familiarisation :

Ces temps d'adaptation permettent :

Pour vous, parents :

- De découvrir l'environnement de la crèche, ses espaces, son ambiance, son organisation ;
- D'établir un lien de confiance avec la puéricultrice de référence et l'équipe ;
- De présenter votre enfant à travers le "portrait de l'enfant", un outil précieux pour mieux connaître ses besoins, ses habitudes, ses repères (rythme de sommeil, alimentation, rituels, etc.) ;
- De poser vos questions, lever les doutes et parler de vos attentes ;
- De vivre une première séparation progressive, accompagnée et sécurisante ;
- Lors d'une période, l'enfant vivra un premier repas ou un change à la crèche, avec vous, pour continuer à tisser une collaboration de qualité.

Pour l'enfant :

- De faire connaissance avec sa référente ;
- De s'imprégner de son nouvel environnement, tout en se sentant en sécurité grâce à la présence de ses parents.

Pour la puéricultrice de référence :

- De créer une relation de confiance avec vous ;
- De découvrir l'enfant dans son individualité ;

- De mieux cerner ses besoins et ses repères, grâce au portrait complété et aux échanges avec vous ;
- De vous accompagner dans la préparation du quotidien (matériel nécessaire, organisation, etc.).

IV. *Le cahier de communication :*

Le cahier de communication est un outil précieux pour les puéricultrices utilisé chaque jour pour chaque enfant. Il permet d'avoir un aperçu de la journée et des expériences vécues par l'enfant à la crèche. On y retrouve notamment :

- Les informations transmises par les parents le matin (*ex. : nuit agitée, médicament administré...*) ;
- Les temps de repos ;
- Ce que l'enfant a mangé ;
- Les informations sur les changes ;
- Les activités du jour ;
- L'étoile du jour : un moment unique et personnel vécu par l'enfant ;
- Tout événement important ou particulier survenu pendant la journée.

Ce cahier est complété quotidiennement et les éléments sont également partagés oralement au moment du retour.

Il contribue à renforcer la relation de confiance entre l'équipe et les familles, tout en permettant une meilleure connaissance du rythme individuel de chaque enfant au fil du temps.

2. Les différents moments de vie

Au sein de la crèche « Les Marmots », les enfants sont accueillis de 6h à 18h30 (6h30 à 18h en juillet-août).

Les trois sections fonctionnent au maximum simultanément, les regroupements sont limités en tout début et fin de journée.

Les enfants sont répartis par section selon leur évolution et leur propre rythme mais aussi selon le nombre d'enfants présents. Il est donc difficile de délimiter une section selon un âge repère.

Cependant, on peut distinguer les trois sections :

- **Les « P'tits Indiens »**, la section des bébés de 0 à 10-16mois.
- **Les « Moussaillons »**, la section des moyens de 10-16mois à 18-24 mois. Les P'tits Indiens qui passent dans cette section ne doivent pas savoir marcher mais savent se tenir assis et commencer à se mouvoir, en rampant ou même à 4 pattes.
- **Les « Lutins »**, la section des grands de 18-24 mois à l'entrée à l'école. Pour passer dans cette section les Moussaillons savent marcher et s'asseoir sur une petite chaise pour manger à table avec les autres copains.

Le passage d'une section à l'autre s'opère progressivement, vous êtes informés du passage qui est envisagé. Une réunion de passage est organisée avec une puéricultrice de chaque section, l'infirmière et la directrice afin de discuter des enfants susceptibles de passer dans la section d'après et de planifier les moments d'adaptation. Un nouveau portrait vous sera remis, c'est également l'occasion de refaire le point sur l'alimentation, les allergies ou intolérances et les traitements afin de voir s'il y a lieu de remettre un certificat médical.

Fréquentation conseillée :

Afin que votre enfant puisse s'adapter progressivement, nous vous recommandons une fréquentation minimale de **deux demi-journées par semaine**. Cela lui permettra d'installer ses repères, et à l'équipe de mieux respecter son rythme naturel.

I. Déroulement d'une journée à la crèche :

La base de notre projet est **le respect du rythme** de l'enfant, **de son autonomie** et nous tentons d'y répondre dans l'organisation quotidienne de l'accueil des enfants. Les heures sont données à titre indicatif mais sont adaptées quotidiennement, selon le nombre d'enfants présents et le rythme de chacun (sieste, premier biberon, ...).

L'accueil des enfants débute à partir de 6h00 dans les sections des bébés et des moyens. Durant ce temps d'arrivée, les enfants profitent de jeux libres et, si nécessaire, d'un petit déjeuner. La section des grands ouvre à 7h00, en fonction du nombre d'enfants présents.

Le moment d'accueil est un moment d'échanges avec le parent qui dépose son enfant, c'est l'occasion de partager des informations utiles sur l'état général de l'enfant, comme :

- une éventuelle prise de médicament,
- sa température,
- son dernier repas ou temps de sommeil,
- ou encore un événement inhabituel survenu à la maison...

Ces échanges nous permettent d'adapter au mieux l'accueil et le suivi de chaque enfant tout au long de la journée.

Avant 6h45, les enfants peuvent éventuellement arriver en pyjama : une petite toilette sera effectuée à la crèche, avec les vêtements prévus dans le sac de la journée.

Si la nuit a été difficile, n'hésitez pas à nous en parler. Toutefois, dans la mesure du possible, nous encourageons les parents à donner le premier biberon à la maison : ce moment calme et intime est souvent un bon repère pour bien commencer la journée.

Selon l'âge, une tartine beurrée seule ou accompagnée d'une compotée de fruits ou fromage frais sera proposée pour compléter le lait **jusqu'à 8h30**.

Section des "P'tits Indiens" (bébés) :

La journée est entièrement organisée selon le rythme individuel de chaque bébé.

Lorsque les bébés n'ont pas besoin de dormir à leur arrivée, ils sont installés sur les tapis dans un espace calme et sécurisé. Des jouets adaptés à leur âge et à leurs centres d'intérêt leur sont proposés, favorisant l'éveil, la curiosité et l'exploration.

Les puéricultrices s'installent au sol, à leur hauteur, pour les accompagner dans leurs découvertes, soutenir leur développement psychomoteur, et créer un lien sécurisant.

Elles observent chaque enfant attentivement par un regard bienveillant, un sourire encourageant et des mots qui mettent en valeur ce qu'il vit, ses explorations, ses petites « aventures ».

Ces observations leur permettent aussi de repérer les signes de fatigue, et de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant grâce aux informations du portrait de l'enfant et de la feuille de soins (repas, changes, rythme personnel...).

Jeux libres, ce moment est également un moment d'observations pour les puéricultrices qui leur permet de vous donner un retour sur l'évolution de votre enfant à la crèche.

Au fil de la journée, des activités adaptées peuvent être proposées :

- éveil musical,
 - stimulation sensorielle,
 - découverte des livres,
 - séances de psychomotricité douce,
- toujours dans le respect du rythme et de la disponibilité de l'enfant.

Les soins quotidiens : change, repas... et les siestes se déroulent selon le rythme de l'enfant et seront indiqués dans la feuille de soin.

Le retour du soir, un temps de transmission important :

Lors du départ, un retour oral de la journée est systématiquement proposé aux parents.

Ce moment permet de partager non seulement des informations sur l'état général de l'enfant (repas, changes, sommeil), mais surtout sur ce qui a marqué sa journée, ses découvertes, ses moments d'éveil et d'apprentissage, ses interactions avec les autres.

Ce temps d'échange renforce la continuité entre la maison et la crèche, et nourrit la relation de confiance entre l'équipe et les familles.

Section des "Moussaillons" (moyens)

- Accueil et petit déjeuner jusqu'à 8h30
- Rituel du "Bonjour" (participation libre)
- Chansons et histoires
- Activité proposée ou jeux libres (participation non obligatoire) :
 - Danse, psychomotricité
 - Motricité fine, bacs sensoriels (riz, semoule...)
 - Activités manuelles simples
- Jeux extérieurs ou intérieurs
- Temps de change et sieste (respect du rythme de chacun – les enfants non fatigués peuvent jouer librement)
- Lavage des mains puis repas (à partir de 11h/ 11h15, en respectant le rythme de chaque enfant)
- Après le repas : jeux libres, change, sieste (parfois précédée d'une histoire)
- Goûter vers 15h (en fonction du rythme de l'enfant)
- Fin de journée : jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur (terrasse ou jardin)
- À partir de 17h30/18h00 : regroupement des enfants des sections « Moussaillons » et « Lutins » si nécessaire.

Les moments d'accueil et de retour décrits précédemment conservent toute leur importance dans la section des Moussaillons et se poursuivront chez les Lutins.

Ils permettent de maintenir un lien régulier et de qualité avec les familles, tout en assurant une continuité dans le suivi et l'accompagnement de chaque enfant.

Ces temps d'échange contribuent à installer des repères rassurants pour l'enfant et ses parents, tout en favorisant une communication fluide et bienveillante avec l'équipe.

Section des "Lutins" (grands)

En grandissant, les enfants stabilisent leur rythme. Le quotidien est donc plus structuré, tout en conservant une grande place pour le choix et l'autonomie.

- Jeux libres ou petit déjeuner jusqu'à 8h30
- Rituel d'accueil : jeu des présences avec la photo, comptines et histoires
- Division en petits groupes pour les activités
- Activité proposée mais non obligatoire (respect du désir de l'enfant)
- Jeux libres dedans ou dehors (jardin, terrasse), nous insistons sur le fait de sortir tous les jours, ce point sera détaillé plus loin.
- Lavage des mains
- Repas entre 11h et 11h30 au réfectoire
- Hygiène après le repas
- Temps calme : histoires, changes, sieste (ou jeu libre pour les enfants non fatigués)
- Goûter vers 15h15 au réfectoire
- Jeux libres en section ou en regroupement selon le nombre d'enfants présents

II. L'alimentation à la crèche

Les moments de repas jouent un rôle essentiel : ils répondent bien sûr aux besoins nutritionnels, mais sont aussi des temps d'apprentissage, de plaisir et de découverte :

- des saveurs, odeurs et textures ;
- du plaisir de manger ensemble ;
- de moments calmes et conviviaux.

Pour qu'ils soient réussis, nous veillons à :

- respecter le rythme de chaque enfant ;
- organiser les repas avec sérénité et continuité ;
- utiliser un matériel adapté et ergonomique.

Toute adaptation alimentaire spécifique (allergie, intolérance) doit être discutée au préalable avec l'infirmière et soumise à la remise d'un certificat médical.

1. L'allaitement maternel :

L'allaitement maternel est favorisé. Un espace allaitement accueillant et agréable est à votre disposition dans la section des P'tits Indiens, si vous souhaitez l'utiliser.

Si le rythme ou les besoins de bébé demande une réserve de lait, nous possédons un congélateur et un frigo pour conserver vos pochettes avec le nom, le prénom de bébé et la date. Si tel est le cas, attention de bien respecter la chaîne du froid lors du transport (= mesure de sécurité alimentaire qui assure la salubrité des aliments). Les produits alimentaires sont maintenus à une température basse de maximum 6°C lors du transport.

Les parents peuvent fournir de petites quantités conservées au réfrigérateur (48h max) ou au congélateur (6 mois max) à partir du moment où le lait a été tiré.

2. Le lait infantile

Nous fournissons un lait infantile 1^{er} ; 2^{ème} âge et un lait de croissance 1+, ainsi que de l'eau minérale en bouteille.

Si bébé ne prend pas ce lait de base, nous vous demanderons d'apporter son lait dans des dosettes étiquetées, reprenant son nom et prénom, le nom du produit, la quantité de poudre et la date de péremption.

Grâce au portrait de l'enfant et aux familiarisations, nous connaissons les habitudes de bébés. Le lait qu'il boit, la façon dont il le boit, son rythme ...

Nous insistons cependant sur l'importance du dialogue avec les parents pour effectuer régulièrement la mise à jour de ce point « bibis ».

Quand une puéricultrice donne le biberon :

- Il est installé dans ses bras,
- elle le regarde, respecte son rythme, et ne l'interrompt pas,
- elle encourage les gestes d'autonomie (ex. tenir seul son biberon),
- elle prévient l'enfant de ce qu'elle fait pour l'impliquer.

Pour des raisons d'hygiène et conformément aux recommandations de l'ONE et de l'AFSCA, **si vous arrivez avec un biberon préparé à la maison, déjà entamé (par exemple donné en voiture), nous ne pourrions pas le proposer à votre enfant à la crèche.**

Rassurez-vous, nous pourrions préparer un nouveau biberon sur place pour répondre à ses besoins.

Compte tenu de la capacité et du fonctionnement de la structure, nous connaissons bien les enfants, savons qui mange en premier, qui mange plus lentement...

Si un enfant n'a pas très faim, nous lui proposons à nouveau un biberon un peu plus tard, tout en respectant les règles d'hygiène : ainsi, un biberon préparé ne pourra pas être réchauffé 1/2h après sa préparation.

Après usage, les biberons sont lavés. Nous vous demandons de prévoir deux biberons qui resteront à la crèche.

3. L'eau

- Chez les bébés : l'eau est proposée à la cuillère ou au verre, visibles pour que l'enfant manifeste sa soif.
- Chez les moyens et les grands : les gobelets sont placés à la vue des enfants, qui peuvent manifester leur envie de boire.

4. Les repas

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche. Ils sont établis avec une vision d'un mois, afin de garantir une alimentation variée, équilibrée et saine qui corresponde aux besoins des enfants, en fonction de leurs âges.

Les menus sont prévus en fonction des saisons avec des aliments de qualité, avec un code couleur indiquant les adaptations par âge.

Les cuisinières ménagères ont suivi les formations de l'O.N.E. et de l'A.F.S.C.A., afin de confectionner les repas avec des modes de cuissons sains, des textures et présentations d'assiettes adaptées aux besoins des enfants.

Chez les P'tits Indiens

Petit à petit, le lait n'apporte plus tous les éléments nutritifs nécessaires à l'enfant. Il faut donc introduire certains aliments solides, en complément.

A cette étape du développement de l'enfant, la communication avec les parents est essentielle puisque nous agissons en collaboration.

L'heure du repas est normalement déterminée sur base du portrait, des besoins et du rythme de l'enfant. Nous pouvons donc donner à manger à un enfant plus tôt que d'habitude, s'il le réclame ou au contraire lui proposer son assiette, un peu plus tard, s'il n'a pas très faim. Nous ne le forçons jamais à manger. Pour fonctionner de cette façon, les repas sont conditionnés individuellement.

Les bols individuels préparés, en cuisine, selon les indications médicales et le choix philosophique, sont étiquetés (nom de l'enfant, composition du plat). De plus, une seconde vérification est réalisée, par l'accueillante qui supervise la prise du repas, avant de le donner à l'enfant.

Quand une puéricultrice donne à manger à un enfant :

- Elle est en face de lui et le regarde,
- Elle propose une cuillère qui vient du haut et de face,

- Elle attend que l'enfant ouvre la bouche avant de lui donner la cuillère (l'enfant ne peut le faire que s'il sait que la cuillère va lui être proposée, il faut donc clairement la lui montrer),
- Elle veille à ne pas interrompre le repas,
- Elle suit le rythme de l'enfant,
- Elle veille à ce que le gobelet soit à proximité pour que l'enfant puisse boire quand il le souhaite,
- Elle agit en synchronie avec l'enfant, le prévient de ce qu'elle entreprend, sollicite sa collaboration,
- Elle l'encourage s'il montre qu'il a envie d'essayer seul. Petit à petit le « **jeu des 2 cuillères** » se met en place. Au fur et à mesure des repas, l'enfant essaiera de prendre la cuillère dont la puéricultrice se sert pour le nourrir. Elle lui en donnera alors une qu'il pourra manipuler à son aise. Il aura alors l'occasion de participer davantage au repas en essayant de porter des cuillerées d'aliments à la bouche. Pour son confort, nous mettons à sa disposition une cuillère adaptée à sa préhension. Progressivement, l'enfant deviendra autonome pour manger.

Tout petit, l'enfant est nourri dans un relax, puis dans une chaise haute, selon l'acquisition ou non de la position assise.

Nous avons privilégié cette technique car l'expérience nous a montré qu'elle nous permettait d'être plus disponible et sereine vis à vis de l'enfant.

Après le repas, nous laissons les enfants digérer dans le relax ou en chaise haute environ 10 minutes. Nous les installons ensuite sur les tapis.

Chez les Moussaillons

L'enfant passe à table lorsqu'il est stable sur sa petite chaise, avant cela, le repas est donné en chaise haute. Les repas se font dans la continuité du respect du rythme et du développement de l'autonomie

- explication de ce qu'il va manger ;
- texture adaptée (mixé ou morceaux) ;
- encouragement à utiliser une cuillère (jeu des deux cuillères) ;
- eau à disposition ;
- possibilité de manger plus tard s'il n'a pas faim ;
- introduction de petites habitudes : dire merci, ranger la tute, etc.

Les assiettes sont toujours préparées, en cuisine, de façon individuelle afin de continuer à respecter le rythme de l'enfant et en fonction des textures qui lui conviennent (mixage + fin, + gros, les petits morceaux). Des essais de passages de textures peuvent être proposés, toujours en collaboration avec les parents et en fonction de nos observations. En effet, l'enfant a besoin de pouvoir mastiquer pour le développement des muscles autour de la bouche, ce qui améliore sa digestion et finalement aide à un bon développement du langage.

La vaisselle en inox et en verre est privilégiée.

Chez Lutins

Le repas est précédé de rituels rassurants :

- chansons, déplacement au réfectoire ;
- lavage des mains, distribution des bavoirs par les enfants eux-mêmes, discussions autour du menu.

Au moment du repas :

- libre choix de la place à table (comme à la maison) ;
- chacun est encouragé à goûter sans y être forcé ;
- repas équilibré (viande/volaille/poisson/oeufs, légumes, féculents, eau) ;
- pas de dessert, retour au jeu possible ensuite ;
- apprentissage des règles de vie à table : dire merci, rester assis, manger dans le calme, etc.

Le matériel utilisé est adapté :

- vaisselle en inox
- mobilier en bois à la taille des enfants.

5. Le goûter

Chez les bébés

- Panade de fruits crus ou éventuellement cuits
- Complément de lait en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant
- Pain selon l'appétit de l'enfant

Chez les moyens

- Pour les plus jeunes à partir de 12 mois : panade et pain beurré ;
- Pour les plus grands : fruits en morceaux, pain beurré, laitage un jour/deux

Chez les grands

Fruits en morceaux, pain beurré, laitage un jour/deux.

Les anniversaires sont également célébrés à la crèche, dans une ambiance joyeuse et adaptée aux tout-petits.

À cette occasion, nous rendons le goûter plus festif, par exemple en présentant les fruits de manière ludique et colorée.

Si vous souhaitez personnaliser ce moment (chapeaux, petite décoration, accessoires...), n'hésitez pas à en discuter avec l'équipe de la section. Nous serons ravis de préparer cette journée spéciale avec vous, dans le respect du rythme de l'enfant et du cadre collectif.

6. Traçabilité des Aliments :

En tant que milieu d'accueil de la petite enfance, nous sommes soumis à l'obligation légale de pouvoir assurer la traçabilité des aliments qui entrent dans la collectivité et qui seront consommés (AFSCA). Par traçabilité, on entend la possibilité de suivre le parcours d'un produit alimentaire aux différents stades de sa production, de sa transformation et de sa distribution.

Nous vous demandons donc de **ne pas apporter de repas** (biberons, tartines et collations) **préparés à la maison**. En effet, en cas d'accident, il serait difficile de remonter la filière alimentaire et de retrouver l'origine de l'intoxication alimentaire. La responsabilité portant alors sur la personne ayant donné le repas.

A ce principe, il faut toutefois envisager des **exceptions** :

- 1) Pour les enfants dont les parents apportent le lait maternel
- 2) Pour les enfants dont la pathologie nécessite un régime particulier. Néanmoins, il sera nécessaire :
 - de transmettre au milieu d'accueil une **prescription médicale**
 - d'avoir pris **contact avec Mme Sophie Foulon**, infirmière.

Attention pour ces exceptions

- les aliments de régime fabriqués par l'industrie agroalimentaire seront transportés dans leur emballage d'origine, à l'exception des laits pour nourrissons (dosettes au nom de l'enfant+ nom du produit+ quantité de poudre +date de péremption)
- Pour éviter toute confusion de régime entre enfants et pour permettre aux puéricultrices d'expliquer aux enfants ce qu'elles leur donnent à manger, il est important d'indiquer clairement, sur une étiquette le nom de l'enfant, la composition du repas et sa date de fabrication.
- Les parents sont responsables du respect de la chaîne du froid lorsqu'il apporte un repas préparé à la maison. Dès l'arrivée dans le milieu d'accueil, il sera placé au réfrigérateur.
- **Pour la réintroduction d'une alimentation sans adaptation une prescription médicale est nécessaire également.**

Si vous souhaitez **reprendre un repas de la crèche** qui n'aurait pas encore été donné à votre enfant, **il est impératif** : **d'utiliser un bol hermétique au nom de l'enfant, de disposer d'un sac isotherme et de signer le document « sortie des repas d'un milieu d'accueil »**. Le plus simple étant de **laisser une boîte adaptée au transport alimentaire dans le sac de l'enfant**, au cas où vous en auriez besoin.

III. Les soins d'hygiène

1. Le changement de linge

Bien qu'il s'agisse d'un geste technique et répétitif, le moment du change est avant tout un temps d'échange privilégié, chaleureux et personnalisé entre l'enfant et la puéricultrice. Il s'accompagne de regards, de paroles douces, de sourires, et d'une réelle attention portée à l'enfant.

Nous considérons chaque bébé comme une personne à part entière. C'est pourquoi nous le prévenons systématiquement avant de commencer le change.

Nous cherchons à faire équipe avec lui en l'invitant à participer activement (retirer une chaussette, soulever une jambe, tenir la couche propre...), en respectant son rythme et ses capacités et en valorisant ses initiatives.

Cette approche contribue au développement de son autonomie et traduit notre volonté de ne pas « faire à la place de », mais « faire avec », dans le respect de son intégrité.

Les produits utilisés sont choisis avec soin, pour leur composition la plus neutre possible et leur adéquation avec la peau sensible des tout-petits.

Une fois le soin terminé, les informations utiles (ex. : selles, température...) sont notées dans la feuille de communication, afin de favoriser un échange de qualité avec les parents en fin de journée.

2. Les soins du nez

À la crèche, les soins de nez font partie des gestes d'hygiène réalisés lorsqu'un enfant présente un nez encombré ou des sécrétions.

Nous utilisons exclusivement des pipettes de sérum physiologique à usage unique, jetables après chaque utilisation, afin de garantir une hygiène optimale et d'éviter tout risque de contamination croisée.

Ces soins sont pratiqués avec douceur et respect du confort de l'enfant.

3. L'acquisition du contrôle sphinctérien

C'est une étape importante du développement, qui ne dépend pas uniquement de l'âge de l'enfant, mais surtout de son rythme physiologique et psychologique. C'est pourquoi nous restons attentives aux signaux qu'il nous envoie, et non à des critères strictement chronologiques.

Dès que l'enfant manifeste l'envie ou le besoin d'aller sur le pot, nous l'accompagnons avec encouragement et bienveillance.

Voici comment nous procédons :

- Nous lui présentons le petit pot ou la petite toilette, selon ses préférences.
- Lorsqu'il semble prêt à retirer les couches, nous en discutons avec les parents : l'enfant viendra alors à la crèche en culotte, avec des vêtements de rechange (culottes, pantalons, chaussettes...), afin que cette étape puisse se dérouler sans pression.
- Les siestes peuvent encore nécessiter le port du linge, selon les besoins de l'enfant.
- Nous utilisons un langage simple et clair (ex. : « As-tu besoin de faire pipi ? »).

- Nous proposons régulièrement le pot ou la toilette, notamment :
 - avant et après les sorties,
 - avant et après la sieste,
 - après le goûter.
- Nous respectons les habitudes de chaque enfant (choix du pot, de la toilette, moments privilégiés), en tenant compte de ses particularités.

Cette démarche se construit en étroite collaboration avec les parents. Il est essentiel que l'apprentissage de la propreté commence à la maison et soit poursuivi à la crèche dans la continuité. Un dialogue régulier avec les familles nous permet d'adopter des attitudes communes, rassurantes et cohérentes pour l'enfant.

Les observations et progrès de l'enfant sont notés dans la feuille de soins, afin de vous tenir informés, dans le respect de son rythme et sans exigence de résultat.

IV. Le sommeil

Le sommeil joue un rôle essentiel dans le bien-être et le développement de l'enfant. Comme chaque enfant a des besoins différents en fonction de son âge, de son état de santé, ou encore de la qualité de son sommeil nocturne, nous veillons à respecter son rythme individuel.

Pour cela, nous nous appuyons sur :

- le portrait de l'enfant,
- les observations quotidiennes,
- la feuille de communications,
- et bien sûr, le dialogue avec les parents.

1. Préparation au sommeil

Lorsque vient le moment de la sieste ou lorsque les puéricultrices repèrent des signes de fatigue, l'enfant est préparé dans le calme et la douceur, selon des rituels rassurants :

- lui annoncer qu'il est l'heure de dormir ;
- proposer une histoire (dans les sections Moyens et Grands, si l'enfant est très fatigué, il peut être mis directement au lit sans lecture préalable) ;
- le mettre à l'aise : retirer le pantalon, le coucher dans une gigoteuse adaptée à la saison (fournie par la crèche) ;
- effectuer un change ou proposer le petit pot ;
- lui donner son doudou et sa tétine si besoin.

Le doudou est un objet de transition précieux pour l'enfant, qui l'aide à se sentir en sécurité. Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents de veiller à ce **qu'il ne soit ni trop grand, ni encombrant** (ex. : grande couverture, foulard...).

La tutute accompagne également l'enfant. Pour plus de facilité nous vous invitons à en laisser une à la crèche. Des rangements sont prévus dans chaque section et elles sont à disposition des enfants. Dans la section des grands, les puéricultrices invitent l'enfant à ranger lui-même sa tutute dans le casier s'il le souhaite. **Les attaches télines sont interdites.**

2. Le sommeil au quotidien

- Chaque enfant dort dans un lit attitré, avec son drap et son sac de couchage que nous fournissons et entretenons.
- Pour les enfants à temps partiel qui partagent un lit, les draps sont changés à chaque nouvel occupant.
- Pour les bébés, deux petits lits sont installés dans l'espace de vie, afin qu'ils puissent s'endormir dans un environnement familier, rassurant et pour permettre aux puéricultrices de surveiller le sommeil de l'enfant lors des premiers moments de vie à la crèche.

3. Accompagnement de l'endormissement

Si un enfant a des difficultés à s'apaiser, nous l'aidons en lui proposant :

- un bercement doux,
- un parler rassurant,
- une chanson ou une musique apaisante.

La sieste des bébés et moyens est surveillée par les babyphones et le passage régulier des puéricultrices, toutes les 15 minutes. Pour les grands, une puéricultrice reste dans la chambre avec les enfants pour faciliter l'endormissement et descendre les enfants qui ne dorment pas ou se réveillent plus tôt afin de respecter le rythme de chacun.

V. Les activités pédagogiques et d'éveil :

« L'enfant joue sa vie. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue...Le jeu est le moteur de l'enfant et le plaisir est le moteur de son jeu ».

Jean Epstein

L'importance du jeu n'est plus à démontrer, c'est une activité indispensable au développement physique et psychique de l'enfant. Par le jeu, il s'explore et explore le monde. Même si nous accordons une grande importance à leur laisser du temps pour jouer librement, nous proposons régulièrement aux enfants des activités utiles à leur évolution.

A différents moments et toujours selon le rythme, l'envie et l'évolution de chaque enfant, nous leur proposons des activités adaptées. Cela va de la découverte des différentes textures, aux jeux d'encastrement, la psychomotricité en passant par la musique, la lecture d'histoires, la piscine à balles et bien d'autres ...

1. Jeux libres :

Le jeu libre chez les enfants de 0 à 3 ans désigne une forme de jeu non dirigée, spontanée et autonome, où l'enfant choisit lui-même quoi faire, comment jouer, et avec quoi. C'est une activité essentielle pour le développement global de l'enfant à cet âge.

Voici quelques bénéfiques clés :

- Développement de l'autonomie : l'enfant apprend à faire des choix et à explorer selon ses envies.

- Stimulation de la créativité et de l'imagination : il invente des scénarii, transforme les objets, expérimente.
- Développement moteur : en manipulant, en bougeant, en explorant son environnement.
- Compétences sociales : même chez les tout-petits, le jeu libre favorise les interactions avec les autres enfants.
- Régulation émotionnelle : l'enfant peut exprimer ses émotions à travers le jeu.

Exemples de jeu libre selon l'âge :

- 0 à 12 mois : exploration sensorielle (toucher, sons, couleurs), jeux avec des hochets, tissus, miroirs.
- 12 à 24 mois : jeux de manipulation (encastrement, boîtes, blocs), jeux d'imitation simples.
- 24 à 36 mois : jeux symboliques (faire semblant), jeux de construction, jeux moteurs plus complexes.

Le rôle de l'adulte :

L'adulte n'intervient pas directement dans le jeu, mais prépare l'environnement :

- Propose un espace sécurisé et riche en matériaux variés.
- Observe sans diriger.
- Encourage sans imposer.

Section des « P'tits Indiens »

Les plus petits sont couchés sur le dos, sur les tapis ou le sol. Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles postures en toute sécurité et à leur rythme (se retourner, ramper, se mettre à quatre pattes, ...). La position sur le ventre peut lui être proposée pour tonifier le tronc et la nuque quelques minutes accompagné par la puéricultrice.

Des objets légers, colorés, de textures différentes sont placés autour d'eux de manière accessible pour qu'ils puissent les agripper, les soulever, les manipuler et les porter à la bouche.

Des mobiles, miroirs sont également mis à disposition des enfants.

Section des « Moussaillons »

Différents « espaces jeux » sont aménagés dans la section :

- espace dînette
- espace miroirs
- espace « doux » - cabane
- espace poupées
- espace voitures

Section des « Lutins »

Les enfants jouent, se déplacent, entre différents espaces tels que:

- espace doux ;
- table d'activités avec jeux d'emboîtement ;
- espace dînette ;
- espace poupées ;
- espace voitures ;
- espace livres.

Ces espaces sont adaptables, cela veut dire que, les enfants peuvent passer d'un espace à l'autre, au gré de leurs envies. Nous sommes attentives à leurs initiatives, et à l'écoute de leurs demandes. Cependant, nous n'intervenons que si nécessaire, autrement dit, pour relancer l'activité. Cette attitude permet aux enfants de trouver seuls le fonctionnement d'un jeu, de jouer à leur rythme et par eux-mêmes, de développer l'imagination et la créativité. Ils ont également la possibilité de régler eux-mêmes leurs conflits.

Pendant les jeux libres

Nous réaménageons le matériel disposé, en fonction des projets que se donnent les enfants. Nous ajoutons éventuellement l'un ou l'autre objet, qui peut relancer l'activité des enfants, tout en respectant leurs intentions.

A la fin des jeux libres

Nous sollicitons la participation des enfants en leur montrant l'exemple. Les enfants peuvent aider à ranger les jouets mais nous ne l'attendons pas. Nous veillons à ce que les jeux soient à la même place, afin que les enfants puissent les retrouver facilement.

2. Activités « proposées » :

Nous nous organisons pour proposer régulièrement une activité différente chaque matin, adaptée au niveau de développement des enfants présents. Nous veillons à solliciter les 5 sens des enfants (pour les plus grands) via :

- ✓ le bricolage
- ✓ la peinture
- ✓ les activités culinaires
- ✓ la psychomotricité
- ✓ les puzzles
- ✓ la musique
- ✓ les contes
- ✓ le yoga (pour les plus grands)
- ✓ les jeux de société (pour les plus grands)
- ✓ la relaxation

Certaines activités peuvent être envisagées en fonction de certains thèmes : fête des mères, fête des pères, Noël, Pâques, grandes vacances, ...

L'enfant choisit s'il veut participer ou non à l'activité, s'il ne veut pas, il peut jouer avec d'autres jouets.

Au travers de ces activités, nous pouvons observer les réactions des enfants, cerner leur besoin d'être encouragés ou leur désir de faire « tout, tout seul », percevoir leurs intérêts et leurs préférences.

VI. Les limites et les repères

Tout comme il existe un code de la route pour circuler en sécurité, les enfants ont besoin d'un « **code de la vie** » pour grandir sereinement, entrer en relation avec les autres et trouver leur place.

Les contraintes du quotidien (ne pas pouvoir toucher à tout, attendre son tour, ne pas encore savoir se retourner...) peuvent provoquer des frustrations et des colères, mais elles sont essentielles pour apprendre à vivre avec les autres et se développer.

L'enfant n'a pas encore la maturité pour comprendre toutes les conséquences de ses actes. Il expérimente, se trompe, recommence... et apprend.

Notre rôle, en tant qu'adultes, est de l'accompagner dans ces découvertes, de l'encourager à avoir confiance en ses capacités et à les développer.

Les parents et professionnels sont partenaires pour lui offrir un cadre sécurisant, cohérent et bienveillant.

La vie en collectivité implique l'existence de règles, même pour les tout-petits. Ces règles sont simples, claires et peu nombreuses, afin d'être accessibles à chacun :

- « Stop, frapper un copain est interdit ! »
- « Rends la tutute ou le doudou à ton copain. »
- « Crier, c'est dehors »
- « Grimper, c'est sur le module »

Elles visent à apporter de la prévisibilité, à assurer la sécurité de tous et à poser les premières bases du vivre ensemble. Nous invitons les parents à rejoindre cet effort éducatif, afin de garantir un cadre cohérent à l'enfant, à la maison comme à la crèche.

Les frères et sœurs plus âgés, souvent anciens de la crèche, sont également encouragés à montrer l'exemple.

Les sons résonnent fortement dans les dortoirs. C'est pourquoi nous vous demandons de préserver le calme dans les couloirs, car il y a toujours un petit dormeur derrière une porte.

Apprendre les règles avec bienveillance :

Les règles sont pour nous des outils pédagogiques, et non des contraintes. Elles permettent à l'enfant de :

- s'épanouir dans un cadre sécurisé,
- comprendre ce qui est attendu,
- trouver des moyens d'exprimer ses émotions autrement.

Nous adaptons nos exigences à l'âge et au niveau de compréhension de chaque enfant.

Des messages clairs et positifs :

Nous privilégions des formulations positives et concrètes, plutôt que des interdictions vagues :

Il est important de savoir que, en raison de leur immaturité cérébrale, les jeunes enfants ne comprennent pas encore la négation comme les adultes. Ainsi, lorsqu'on leur dit : « n'ouvre pas la porte », ils retiennent souvent « ouvre la porte ». C'est pourquoi nous nous efforçons de formuler les règles de manière positive, par exemple : « la porte doit rester fermée ».

Nous évitons les longues explications ou la menace. Au contraire, nous nommons le besoin de l'enfant et proposons des alternatives concrètes :

« Je vois que tu veux grimper. Descends de la table et viens sur le tobogan, tu vas voir c'est amusant »

Une cohérence éducative :

Les règles doivent être :

- valables tout le temps,
- appliquées par tous les adultes,
- de la même manière,
- pour tous les enfants.

Les enfants ont besoin de tester les limites pour s'assurer qu'elles sont stables. Il est donc normal qu'ils transgressent les règles à plusieurs reprises.

Comment réagissons-nous ?

1. Lorsqu'un enfant s'apprête à transgresser une règle (ou l'a déjà fait) :

- Nous nous approchons et nous nous mettons à sa hauteur,
- Nous rappelons la règle avec un ton ferme mais bienveillant,
- Nous nommons l'émotion ressentie pour aider l'enfant à l'identifier.

2. S'il recommence :

- Nous répétons calmement la règle,
- Nous proposons une réparation simple et adaptée (ex. : rendre le doudou au copain).

3. Si le comportement se répète régulièrement :

- Nous accueillons les émotions et mettons des mots dessus,
- Nous aidons l'enfant à trouver d'autres moyens d'exprimer sa colère (taper sur un coussin, crier « NON », taper du pied...)
- En cas de difficulté persistante, nous faisons appel aux parents pour chercher ensemble des solutions,
- Et surtout, nous valorisons chaque petit progrès et partageons ses réussites avec les familles.

4. En prévention :

À la suite d'observations, nous pouvons :

- inviter l'enfant à rester un moment avec un adulte,
- lui proposer des tâches valorisantes (mettre les gobelets, aller chercher du linge...)
- tout en respectant l'équilibre avec les besoins du groupe.

Notre approche est centrée sur la compréhension de l'enfant, l'accompagnement de ses émotions et l'encouragement de ses compétences sociales, pour grandir dans un cadre sécurisant et bienveillant.

3. Points spécifiques

1. Le suivi de santé

Le bien-être et la santé des enfants accueillis sont au cœur de nos préoccupations. Conformément à la législation, une surveillance médicale préventive est assurée au sein du milieu d'accueil.

1. La consultation médicale préventive :

Elle est organisée par l'infirmière, Sophie Foulon.

Chaque enfant fait l'objet de minimum **quatre examens médicaux obligatoires**, réalisés par le médecin de la crèche, le Dr Dervaux :

- à l'entrée dans le milieu d'accueil,
- aux âges de 9 mois et 18 mois,
- et au moment de la sortie.

Ces consultations visent à évaluer la santé globale de l'enfant ainsi que son adaptation à la vie en collectivité.

La présence des parents est **fortement souhaitée** pour l'examen d'entrée et encouragée pour les examens suivants, dans la mesure du possible.

Le médecin se base sur :

- les observations de l'équipe,
- les informations contenues dans le carnet de santé,
- le questionnaire remis par l'infirmière lors de l'invitation à la consultation
- et le dialogue avec les parents, pour assurer un suivi complet et individualisé.

2. Le carnet de santé :

Le carnet de santé est un outil de liaison entre les professionnels médicaux et paramédicaux.

Il doit accompagner l'enfant chaque jour à la crèche, afin que les informations médicales puissent être communiquées et actualisées en cas de besoin.

3. Les vaccins :

Les enfants accueillis en crèche doivent être vaccinés selon les recommandations de l'ONE.

Vaccins obligatoires :

- poliomyélite,
- diphtérie (associée au tétanos),
- coqueluche,
- méningite à haemophilus influenzae b,
- rougeole, rubéole, oreillons.

Vaccins fortement recommandés :

- méningocoque de type ACCWY,
- hépatite B,
- pneumocoque,
- rotavirus.

L'état vaccinal de chaque enfant est vérifié régulièrement.

En cas de **non-respect des obligations vaccinales** ou de **retard important**, l'enfant pourra être **temporairement exclu** du milieu d'accueil, jusqu'à la mise à jour de sa situation.

4. Le dépistage visuel :

Le dépistage est organisé 2x/an à la crèche pour les enfants entre +/- 20 et 30 mois. Le dépistage précoce des troubles visuels fait partie de la médecine préventive pour les jeunes enfants, car la vue joue un rôle important dans le développement de l'enfant.

Différents troubles sont recherchés :

- L'amblyopie : « oeil paresseux »
- Des anomalies réfractives : hypermétropie, astigmatisme, myopie
- Le strabisme : les yeux de l'enfant ne sont pas alignés
- Les troubles des milieux oculaires : par exemple, la cataracte

Cet examen n'est pas douloureux. Il peut même être amusant pour l'enfant, puisque l'examineur se sert d'un appareil appelé « réfractomètre ». C'est une sorte de kaléidoscope où votre enfant regardera une image, bien calé sur vos genoux (ou ceux de la puéricultrice si nous ne savez pas être présent). L'examen dure environ 15 minutes. L'examineur est un professionnel : orthoptiste, médecin ou assistant technique en ophtalmologie.

Si une anomalie est repérée, l'enfant est redirigé vers un ophtalmologue.

II. *L'accueil de l'enfant malade*

L'accueil de l'enfant malade dépendra du type de maladie (tableau d'éviction) mais aussi de l'état général de l'enfant.

Un enfant peut développer des symptômes de maladie aiguë durant les heures d'accueil. Certains symptômes justifient que l'enfant quitte le milieu d'accueil dans les meilleurs délais et reste à la maison au moins durant la phase aiguë de la maladie ou selon la durée nécessaire évaluée par le médecin ; ce afin de garantir la santé et le bien-être de cet enfant et de la collectivité.

Il s'agit des symptômes d'éviction suivants (cette liste est non exhaustive) :

- Symptômes d'altération de l'état général
- La fièvre

La température corporelle est vérifiée si des signes sont présents (chaleur / rougeur de la peau, yeux larmoyants, irritabilité, ...). La température est prise en intra rectale avec le thermomètre personnel de l'enfant.

- Si la température est $< 37,5^{\circ}\text{C}$, il n'y a pas de fièvre

- Si la température est comprise entre 37,5°C et 38,5°C : l'enfant sera découvert, proposition d'eau supplémentaire, surveillance des symptômes, température recontrôlée
 - Si la température est > à 38,5°C : précautions ci-dessus + administration de **paracétamol** + information des parents suivi en fonction des symptômes que l'enfant présente ou pas et de l'état général de l'enfant.
- *Fièvre avec symptômes associés* tels que vomissement(s), selle(s) liquide(s), éruption cutanée sans cause apparente, difficulté respiratoire.
 - Diarrhée (dès la 3ème selle liquide sur la même journée d'accueil). Vomissements répétés ou un vomissement associé à d'autres symptômes (selle(s) liquide(s), maux de tête...).
 - Difficulté respiratoire.

Pour tout autre symptôme mal toléré par l'enfant et inquiétant, le milieu d'accueil évaluera la situation avec le(s) parent(s).

Si des signes de gravité apparaissent chez l'enfant, le milieu d'accueil contactera les urgences 112 et informera immédiatement le(s) parent(s).

En dehors des symptômes d'éviction cités plus haut, le milieu d'accueil peut demander au(x) parent(s) de venir rechercher leur enfant dans les meilleurs délais si l'équipe n'est pas en capacité d'assurer une surveillance appropriée de son état de santé sans compromettre sa sécurité et son bien-être (calme et sécurité affective) et des autres enfants accueillis, en cas de circonstances exceptionnelles telles qu'une équipe en sous-effectif, de nombreux enfants symptomatiques de manière simultanée et pour lesquels une surveillance rapprochée de leur état est requise.

Condition de retour en milieu d'accueil :

L'enfant pourra réintégrer le milieu d'accueil s'il ne présente plus de fièvre (en l'absence d'un traitement antipyrétique) ni autres symptômes de phase aigüe de maladie et que son état général le permet.

Dans le cas où l'enfant présente encore des symptômes d'éviction durant l'accueil dès le 2ème jour consécutif ou au retour d'une absence pour maladie aigüe, le milieu d'accueil est en droit de suspendre l'accueil de cet enfant jusqu'à ce que son état de santé lui permette de revenir en collectivité.

L'administration de soins et de médicaments :

Toute administration de médicaments : par voie orale, cutanée, respiratoire, instillation (gouttes oreilles, yeux, nez) doit être notifiée par **une prescription médicale** ou doit être indiquée clairement dans le carnet de santé de l'enfant, daté avec le cachet et la signature du médecin prescripteur.

Le traitement du matin et du soir sera administré à la maison et nous donnerons le traitement de milieu de journée.

En cas de traitement de longue durée, la prescription doit être renouvelée au minimum à chaque passage de section.

III. Marche à suivre en cas d'accidents (blessure, chute, ...)

Si urgent :

Nous appelons le 112 .

Nous appelons les parents afin de les prévenir de la situation.

Nous prévenons notre coordinatrice ONE, Mme Roos et complétons une déclaration d'accident.

Si pas urgent :

Nous téléphonons aux parents de l'enfant concerné.

Soit ceux-ci décident de se rendre eux-mêmes avec l'enfant chez leur médecin traitant ou selon la gravité des faits, directement à l'hôpital, soit ils demandent d'appeler leur médecin traitant à la crèche.

IV. Projets de la crèche :

1. Eveil culturel et artistique :

Spectacles à la crèche

Depuis plusieurs années, l'ONE offre aux milieux d'accueil la possibilité d'accueillir un spectacle spécialement adapté aux tout-petits, en partie subsidié. Le solde est pris en charge par notre Pouvoir Organisateur, la Ville de Péruwelz.

Grâce à ce dispositif, nous avons déjà pu proposer aux enfants plusieurs spectacles de grande qualité.

En amont, des journées de rencontre avec les artistes permettent aux accueillantes de préparer les enfants : comptines chantées, lectures thématiques, découvertes autour du sujet du spectacle...

Chaque année, nous répondons à l'appel à projet, mais il arrive que nous ne soyons pas sélectionnés afin de permettre à d'autres milieux d'accueil d'en bénéficier.

Ateliers musicaux

Une collaboration est en cours avec les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde. Une animatrice interviendra une fois par mois pour proposer un atelier musical de 30 minutes. Ces ateliers sont organisés dans deux sections : régulièrement chez les Lutins et, en alternance, chez les P'tits Indiens et les Moussaillons.

Arrêt 59

Le centre culturel de Péruwelz, l'Arrêt 59, organise régulièrement des ateliers et spectacles accessibles aux jeunes enfants. Leurs programmes nous sont transmis et relayés aux familles via le casier de chaque enfant, afin que chacun puisse en profiter.

2. Investissement de l'espace extérieur

Nous avons la chance de disposer de beaux espaces extérieurs : deux terrasses sécurisées ainsi qu'un grand jardin clôturé. Actuellement, les plus grands et certains moyens peuvent profiter de ce jardin. Toutefois, nous souhaitons développer davantage son aménagement afin que tous les enfants bénéficient pleinement des bienfaits du temps passé dehors, quelle que soit la saison.

Être à l'extérieur apporte en effet de nombreux avantages :

- Un espace plus vaste, qui permet de courir, de crier, de respecter la bulle de chacun et d'encourager la liberté d'expression ;
- Le développement de l'autonomie et de la motricité globale (courir, grimper, se rouler dans l'herbe, travailler l'équilibre sur des surfaces irrégulières) ;
- La stimulation des cinq sens, grâce à la découverte des saisons, des plantes, des insectes, des odeurs et des sons extérieurs ;
- L'enrichissement du langage et de la créativité (un simple morceau de bois peut devenir un objet imaginaire de jeu) ;
- Le développement de la motricité fine (cueillir des fleurs, ramasser des brindilles...) ;
- Une meilleure santé globale : exposition à la lumière naturelle (vitamine D, prévention de la myopie), air plus pur et oxygéné, moins de partage de microbes qu'en intérieur, meilleur sommeil après avoir joué dehors ;
- L'apprentissage de l'autorégulation de la température corporelle.

Dans les prochaines années, nous souhaitons enrichir cet espace pour le rendre encore plus attrayant et stimulant pour les enfants. Différents aménagements sont envisagés :

- Un module de motricité pour grimper et développer l'équilibre ;
- Un espace sensoriel avec des herbes aromatiques pour éveiller les 5 sens ;
- Un circuit sensoriel et un chemin praticable pour la marche et les petits vélos ;
- Un coin cocon/cabane pour favoriser le jeu symbolique et le besoin de repli ;
- Un espace dédié aux activités de transvasement, favorisant également les interactions entre enfants.

Ces aménagements permettront aux enfants de profiter pleinement de la richesse de l'extérieur, en complément de leur quotidien en section.

Pour que ces expériences en extérieur soient vécues pleinement et sereinement, nous avons besoin de votre collaboration, chers parents. Il est possible que votre enfant rentre à la maison avec des vêtements salis par ses explorations et ses jeux en plein air. Ces salissures sont les traces d'expériences riches et formatrices.

Nous vous demandons donc de prévoir pour la crèche des vêtements confortables, qui peuvent être tachés sans souci, ainsi qu'une tenue adaptée à la saison :

- casquette et vêtements légers en été,
- gants, bonnet, bottes et habits chauds en hiver.

Ces précautions permettent à votre enfant de profiter pleinement de tous les bienfaits de la nature et du jeu en extérieur, en toute sécurité.

Si vous avez la main verte et l'envie de contribuer à l'aménagement de notre jardin, n'hésitez pas à venir nous en parler. Nous serons ravis de réfléchir avec vous aux possibilités et d'imaginer ensemble un espace extérieur encore plus riche et stimulant pour les enfants.

3. Aménagements des espaces intérieurs :

Depuis les travaux d'extension, aucun gros aménagement n'a été réalisé. Aujourd'hui, avec le recul de l'expérience quotidienne, nous avons identifié différents points à améliorer dans chaque section afin d'offrir un accueil encore plus adapté et individualisé.

Voici ce que nous souhaiterions voir se mettre en place à la crèche :

- Repenser l'aménagement pour faciliter l'accueil personnalisé des enfants et accompagner les transitions en douceur dans chaque section.
- **Section bébés** : création d'un espace cocoon, rassurant et apaisant, où les enfants peuvent se sentir contenus.
- **Section moyens** : mise en place d'un espace autour des 5 sens, et transformation de la pilasse centrale en un espace d'activités attrayant favorisant les interactions entre enfants et adultes, renforçant ainsi la position de phare de l'accueillante.
- Couloir : installation d'un plafond acoustique pour améliorer le confort sonore.
- **Section grands** : installation de plafonds acoustiques dans la section et le réfectoire, et modification de l'accès pour permettre un accueil individualisé des parents sans perturber le sommeil des moyens. Création de plusieurs zones différenciées : imitation, coin doux, psychomotricité et espace sensoriel.

4. Alimentation durable

Adhésion à la charte de " Manger, demain" en vue d'obtenir un label de qualité.

La Cellule Manger Demain met en œuvre diverses actions en vue d'accompagner les collectivités qui le souhaitent à s'orienter vers une alimentation durable : saine, locale et bio

Il est possible que d'autres projets émergent également durant les années à venir...

V. Rencontres parentales

Pour consolider la relation de confiance que nous entretenons avec les parents, nous organisons régulièrement des moments de rencontre sous forme de festivités. (*Saint-Nicolas, Afterwork, ...*)

VI. Entrée à l'école maternelle

Nous vous recommandons de commencer les démarches de visite et d'inscription à l'école entre 18 mois et 2 ans. Certaines écoles ayant des listes d'attente ou accordant des priorités aux fratries, il peut être utile de s'y prendre assez tôt.

Il est tout à fait possible de combiner la fréquentation de la crèche avec des familiarisations à l'école. Dans ce cas, nous définissons ensemble la meilleure organisation, en tenant compte des besoins, du rythme et de la façon dont votre enfant vit cette nouvelle étape.

Si vous choisissez une école située sur l'entité de Péruwelz et que vous avez besoin d'un accueil avant/après l'école ou durant les vacances, des services d'accueil extrascolaire sont prévus.

Comme pour l'école, des moments de familiarisation peuvent être organisés dans les semaines précédant le départ de la crèche.

Vous trouverez la liste complète des écoles et accueils extrascolaires de la commune sur le site internet de la Ville de Péruwelz.

VII. Formations continues et réunions d'équipe

Conformément au code de qualité de l'ONE, la formation continue du personnel est essentielle. Nous organisons donc régulièrement des formations, animées par la directrice, l'infirmière ou encore par des intervenants extérieurs lors de journées pédagogiques.

Ces temps de formation permettent à l'équipe de :

- enrichir et actualiser ses connaissances,
 - réfléchir à ses pratiques,
 - et faire évoluer le projet pédagogique.
- Ils contribuent ainsi directement à l'amélioration de la qualité d'accueil.

Dans le même esprit, nous planifions des réunions de section et d'équipe. Elles sont l'occasion d'échanger sur les pratiques d'accueil, le développement des enfants et les difficultés rencontrées. Pour cela, la section ou la crèche ferme parfois exceptionnellement à 13h00.

Enfin, des journées pédagogiques communes aux trois crèches communales sont également organisées.

Les dates de fermeture liées aux formations et réunions sont communiquées chaque année, dès le mois de janvier, pour celles déjà planifiées.

VIII. Stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires issus de l'I.E.S.P.P. (Institut d'Enseignement Provincial Paramédical), de l'école Saint-Charles de Péruwelz, ainsi que de la Promotion Sociale de Péruwelz (section auxiliaire de l'enfance) et d'autres écoles de la région.

Nous demandons aux stagiaires de se présenter aux parents grâce à une affiche apposée sur la porte de la section où il/elle effectue son stage.

Lors de leur premier jour de stage, elles /ils découvrent le contrat d'accueil ainsi que notre projet pédagogique et prennent le temps d'observer les enfants et le fonctionnement de la crèche.

Par la suite, ils/elles sont progressivement intégrés et peuvent participer activement à la vie quotidienne de la crèche (donner un repas, accompagner une activité, réaliser un soin ...), toujours sous la supervision de l'équipe.

IX. Site internet de la ville de Péruwelz

<https://www.peruwelz.be/ma-commune/services-communaux/creches-communales/infrastructures/creche-les-marmots-1>

Ou <https://www.peruwelz.be> en suivant les onglets :

- Vivre à
- Enfance
- Petite enfance
- Crèche « Les Marmots »

Conclusion

Ce projet pédagogique est le résultat d'une réflexion collective menée par toute l'équipe. Comme vous avez pu le constater, il place le bien-être ainsi que le développement physique, psychique et social de l'enfant au cœur de notre organisation et de nos pratiques quotidiennes.

Parce qu'il s'agit d'un projet vivant et évolutif, il continuera à s'enrichir au fil des expériences, des formations suivies et des échanges avec vous, parents. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions.

Enfin, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions sincèrement pour l'intérêt et la confiance que vous accordez à notre projet.

Valeurs de la crèche

Les Marmots

Enfants

Respect du rythme,
autonomie,
individualité dans la
collectivité, plaisir de
découvrir, libre
mouvement,
continuité, sécurité
affective

Parents

Communication,
partenaires, coopération,
relation de confiance

Équipe

Bienveillance, solidarité,
respect, communication,
professionnelle,
complémentaire

ONE

Cadre, évolution
continue, santé, code de
qualité, repères